

Document d'informations clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous permettre de le comparer à d'autres produits.

Produit

SYCOMORE SELECTION RESPONSABLE (LUXEMBOURG) (Parts RD) N° ISIN: LU1440644612

Un Compartiment de Sycomore Fund Sicav,

Ce Compartiment est géré par Sycomore Asset Management

Créateur I Sycomore Asset Management

Site Internet I www.sycomore-am.com

Coordonnées I Appelez au +33 (01) 44.40.16.00 afin d'obtenir de plus amples informations.

Autorité compétente I Sycomore Fund SICAV (le « Fonds ») est agréé au Luxembourg et régulé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Sycomore Asset Management est agréée en France sous le numéro GP 01030 et réglementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Date de production du document d'informations clés I 03/08/2023

Mise en garde

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre

En quoi consiste ce produit?

Type I SYCOMORE SELECTION RESPONSABLE (LUXEMBOURG) est un Compartiment de SYCOMORE FUND SICAV (Société d'investissement à capital variable) de droit luxembourgeois.

Durée I Le Compartiment a été créé le 24/01/2011. Il n'a pas de date d'échéance. Il peut être résilié et liquidé dans les cas prévus par le prospectus et les statuts du Fonds.

Objectifs I SYCOMORE SÉLECTION RESPONSABLE (LUXEMBOURG) (le « Fonds ») vise, en tant que fonds nourricier, à investir au moins 95 % de ses actifs nets dans Sycomore Sélection Responsable (le « Compartiment »), un FCP constitué en droit français et qualifié d'OPCVM maître en vertu de la directive n° 2009/65/CE. Le reste des actifs sera investi en instruments monétaires et/ou en liquidités à titre accessoire conformément à la loi luxembourgeoise. Par conséquent, la politique d'investissement du Compartiment devra être considérée conjointement avec le prospectus du Fonds maître, dont les objectifs et la politique d'investissement sont les suivants :

L'objectif du Fonds maître est d'offrir à ses souscripteurs sur un horizon minimum de placement de cinq ans une performance supérieure à l'indice de référence Euro Stoxx Total Return, selon un processus d'investissement socialement responsable multithématique en lien avec les Objectifs de développement durable des Nations unies.

La stratégie d'investissement du Fonds de maître repose sur une exposition de 60 à 100 % du portefeuille aux actions de la zone euro. La sélection de ces actions repose sur un processus rigoureux d'analyse fondamentale des entreprises, sans contraintes sectorielles ou de capitalisation. L'actif net pourra donc être exposé jusqu'à 100 % à des actions de sociétés de petite capitalisation Sycomore Sélection Responsable, c'est-à-dire dont la capitalisation boursière est inférieure à 7 milliards d'euros. Le portefeuille peut par conséquent être exposé jusqu'à 100 % à des actions de petite capitalisation. Il vise à identifier des sociétés de qualité dont la valorisation boursière n'est pas représentative de la valeur intrinsèque déterminée par l'équipe de gestion. Les actions éligibles au plan d'épargne en actions (PEA) représentent à tout moment au moins 75 % du portefeuille, qui pourra le cas échéant être concentré sur un nombre réduit de valeurs. Le portefeuille peut être exposé jusqu'à 10 % à des actions de sociétés cotées sur les marchés hors zone euro, tels que la Suisse, la Grande-Bretagne, la Norvège ou les États-Unis, sélectionnées dans les mêmes conditions. Les investissements en actions de sociétés cotées sur les marchés des pays émergents sont

interdits. L'exposition au risque de change est limitée à 10 % de l'actif du Fonds maître.Le processus d'analyse, de notation et de sélection ESG (Environnement, Social, Gouvernance) est une composante totalement intégrée à l'analyse fondamentale des entreprises de l'univers d'investissement et couvre au moins 90 % de l'actif net du Fonds maître (liquidités exclues). Cette analyse et notation est menée selon la propre méthodologie « SPICE » (Suppliers & Society, People, Investors, Clients, Environnement) de la société de gestion. Elle vise notamment à appréhender la répartition de la valeur créée par une entreprise entre ses parties prenantes (investisseurs, environnement, clients, collaborateurs, fournisseurs et société civile), notre conviction étant qu'un partage équitable est un facteur important de développement d'une entreprise. Ce travail a un impact décisif sur la prime de risque et les objectifs de cours ainsi estimés. L'équipe de gestion s'appuie également sur les exclusions ISR (aucun investissement dans des activités ayant un impact négatif avéré sur la société ou l'environnement), une approche thématique (prépondérance des thèmes tels que la transition énergétique, l'économie circulaire, la santé, la nutrition et le bien-être, le numérique et la communication), l'engagement actionnarial (promotion des pratiques ESG de l'entreprise par le vote en assemblée générale), les approches best in universe (sélection des meilleurs émetteurs de l'univers d'investissement) et best effort (investissement dans des entreprises consentant des efforts visibles en matière de développement durable, quand bien même elles ne figureraient pas encore parmi les meilleures de l'univers d'investissement en matière ESG). Par conséguent, l'univers d'investissement éligible du Fonds maître est réduit d'au moins 20 % par rapport à l'univers initial, à savoir les actions cotées sur les marchés de l'Union européenne. Vous trouverez des informations plus détaillées à ce sujet dans le prospectus du Fonds et dans notre Politique d'engagement disponible sur notre site www.sycomore-am.com.En complément aux investissements directs en actions, le Fonds maître pourra investir dans les instruments financiers suivants : Obligations, y compris obligations convertibles et autres titres de créances en euros, sans contraintes sectorielles ou géographiques (hormis l'interdiction des titres issus de pays émergents), jusqu'à 25 % de l'actif du Fonds maître. Instruments du marché monétaire, pour couvrir le portefeuille contre une baisse anticipée des marchés boursiers susmentionnés, jusqu'à 25 % de l'actif du Fonds maître. OPCVM français ou européens, dans la limite de 10 % de l'actif du Fonds maître. Instruments financiers à terme future et

instruments à dérivé intégré, utilisés soit pour couvrir le portefeuille contre une baisse anticipée des marchés actions susmentionnés, soit pour l'exposer à une hausse attendue de ces mêmes marchés ; De plus amples informations sur le Compartiment / Fonds maître sont disponibles dans les prospectus officiels sur le site www.sycomore.com.

Indice de référence I Indice Euro Stoxx Total Return (dividendes réinvestis). Le Fonds nourricier ne fait référence à l'indice Euro Stoxx Total Return (EUR) uniquement d'indiquer son objectif de surperformer cet indice de référence. Cependant, compte tenu de sa nature de Fonds nourricier, il ne suit ni ne réplique aucun indice de référence.

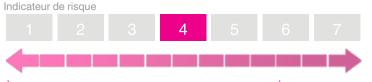
Allocation des sommes distribuables I Capitalisation et/ou distribution

Heure limite pour la centralisation des ordres de souscription/rachat I Les investisseurs peuvent souscrire et racheter des actions chaque jour ouvré au Luxembourg et/ou en France (« Jour de valorisation »).

Destiné aux investisseurs particuliers I Sycomore Sélection Responsable (Luxembourg) est destiné à n'importe quel type d'investisseurs **Dépositaire I** BNP PARIBAS, succursale du Luxembourg

Pour plus d'informations sur le prospectus, les reportings, la valeur liquidative ou tous autres renseignements, nous vous invitons à consulter notre site Internet www.sycomore-am.com ou à envoyer une demande écrite à : Sycomore Asset Management (01.44.40.16.00) – 14, avenue Hoche, 75008 Paris, France.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?



À risque plus faible

À risque plus élevé

L'indicateur de risque suppose que vous conservez le produit pendant 5 ans



Le risque réel peut varier considérablement si vous encaissez les sommes d'argent avant l'échéance et votre placement pourrait vous rapporter moins.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la catégorie de risque 4 sur 7, qui est la catégorie de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen, et, si la situation

venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risque de liquidité I Du fait de la faible capitalisation boursière de certaines sociétés dans lesquelles le Fonds maître est susceptible d'investir. En nombre limité sur le marché, l'achat ou la vente d'actions peuvent prendre jusqu'à plusieurs semaines. Ces actions peuvent également connaître des variations à la hausse ou à la baisse plus rapides et plus marquées que sur les grandes capitalisations, impactant d'autant plus la valeur liquidative du Compartiment.

Risque de crédit I Du fait de la possibilité pour le Fonds maître d'être exposé jusqu'à 25 % à des instruments monétaires et/ou à des OPCVM monétaires. Il est possible que l'émetteur d'un titre de créance (État, société) ne soit plus à même de rembourser sa dette ou que sa notation soit dégradée et que cette situation entraîne une baisse de la valeur liquidative du Compartiment.

Garantie I Étant donné que le Compartiment n'offre aucune protection contre les évolutions du marché, vous pouvez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance (montants en euros) I

Ce que vous obtiendrez sur ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution du marché à l'avenir est incertaine et ne peut être calculée avec précision. Les scénarios favorables, modérés et défavorables sont des illustrations utilisant la pire, la moyenne et la meilleure performance du produit sur les 10 dernières années. Les scénarios présentés sont des illustrations basées sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Ce type de scénario vaut pour les investissements à 1 et 5 ans.

Durée de détention l Exemple d'investiss				
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (durée de détention recommandée)	
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement			
T	Ce que vous pourriez récupérer après imputation des frais	3 560 €	3 220 €	
Tensions	Rendement moyen annuel	-64,38 %	-20,26 %	
Dáfavarabla	Ce que vous pourriez récupérer après imputation des frais	7 330 €	7 750 €	
Défavorable	Rendement moyen annuel	-26,75 %	-4,97 %	
lusta um é alla lua	Ce que vous pourriez récupérer après imputation des frais	10 450 €	12 090 €	
Intermédiaire	Rendement moyen annuel	4,53 %	3,88 %	
Favorable	Ce que vous pourriez récupérer après imputation des frais	13 480 €	17 990 €	
	Rendement moyen annuel	34,81 %	12,46 %	

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre septembre 2017 et septembre 2022. Le scénario modéré s'est produit pour un investissement entre juillet 2014 et juillet 2019. Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre décembre 2012 et décembre 2017.

Que se passe-t-il si Sycomore Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements?

Ce Compartiment est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts séparés de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de Sycomore Asset Management, les actifs du Compartiment sont conservés par le dépositaire de ce dernier et ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière pour le Compartiment est atténué en raison de la séparation légale des actifs du dépositaire par rapport à ceux du Fonds

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des frais supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera leur incidence sur votre investissement. Si vous investissez dans ce produit dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation boursière, le présent document ne tient pas compte des frais du contrat.

Frais au fil du temps (montants en euros) I

Les tableaux indiquent les montants prélevés sur votre investissement pour couvrir différents types de frais. Ces montants dépendent de la durée d'investissement, de la détention du produit et de l'évolution du produit. Les montants indiqués sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé que :

- La première année, vous récupériez le montant de votre investissement (0 % de rendement annuel). Pour les autres périodes de détention, nous avons supposé que le produit performe comme indiqué dans le scénario intermédiaire.
- Investissement de 10 000 EUR.

	Si vous sortez	Si vous sortez
	après 1 an	après 5 ans (durée de détention recommandée)
Total des frais	515 €	1 855 €
Incidence annuelle des frais (*)	5,22 %	3,01 % chaque année

(*) Il illustre la façon dont les frais réduisent votre performance chaque année au cours de la période de détention. Par exemple, il montre que si vous sortez pendant la période de détention recommandée, votre rendement moyen annuel devrait être de 6,88 % avant imputation des frais et de 3,88 % après imputation des frais.

Nous pouvons partager une partie des frais avec la personne qui vous vend le produit pour couvrir les services qu'ils vous fournissent. Ils vous informeront du montant.

Composition des frais I

Frais ponctuels à l'entrée ou	à la sortie	Si vous sortez après 1 an
Frais d'entrée	3,00 % du montant payé lorsque vous investissez. C'est le maximum que vous serez facturé. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	300 EUR
Frais de sortie	Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous le vend peut vous les facturer.	0 EUR
Frais courants prélevés cha	que année	
Frais de gestion et autres frais administratifs ou d'exploitation	2,00 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation basée sur les frais réels de l'année dernière.	194 EUR
Coûts de transaction	0,22 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des frais encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	21 EUR
Frais accessoires prélevés o	lans certaines circonstances	
Commission de performance	Il n'y a pas de commission de performance pour ce produit.	0 EUR

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : au moins 5 ans en raison de la nature sous-jacente du présent investissement. Les parts de ce Compartiment constituent des instruments d'investissement à moyen terme, ils doivent être acquis en vue de diversifier les actifs. À tout moment, les actionnaires peuvent vendre tout ou partie de leurs participations en contrepartie de liquidités. Les demandes de rachat sont irrévocables et doivent être envoyées soit à l'Agent de transfert, soit aux guichets d'autres établissements désignés par la Société, soit au siège social de cette dernière.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement (i) de la société SYCOMORE AM (ii) d'une personne qui conseille sur ce produit ou (iii) d'une personne qui le vend en adressant un courrier électronique ou postal aux personnes suivantes, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne le produit lui-même ou le comportement de la société SYCOMORE AM : Veuillez contacter la société SYCOMORE AM, par e-mail () ou par courrier postal, de préférence avec A/R (SYCOMORE AM à l'attention du service des risques et de la conformité SYCOMORE AM Service à la clientèle). Vous trouverez une procédure de traitement des réclamations sur le site Internet de la Société www.sycomore-am.com
- Si votre réclamation concerne une personne qui conseille sur le produit ou qui le propose, veuillez contacter cette personne directement.

Autres informations pertinentes

Les informations sur les performances passées sont disponibles sur le lien suivant : https://fr.sycomore-am.com/fonds

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : 5 ou 10 ans selon la date de création de la part.

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les performances présentées dans ce diagramme le sont tous frais compris.

Vous trouverez des informations relatives aux critères environnementaux et sociaux promus par le présent Compartiment qui relève de l'article 8 du règlement SFDR dans sa Déclaration précontractuelle au règlement SFDR, disponible sur : https://fr.sycomore-am.com/fonds

Les éléments concernant la politique de rémunération de la société de gestion sont disponibles sur notre site Internet ou sur simple demande écrite auprès de la société de gestion.

Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du code monétaire et financier et de la charte de médiation de l'Autorité des marchés financiers, l'actionnaire peut contacter gratuitement le médiateur de l'Autorité des marchés financiers, sous réserve (i) qu'il ait effectivement présenté une demande écrite aux services de SYCOMORE AM et qu'il ne soit pas satisfait de la réponse de SYCOMORE AM et (ii) qu'aucune procédure de justice ni aucune enquête de l'Autorité des marchés financiers portant sur les mêmes faits ne soit en cours : Madame la médiatrice ou Monsieur le médiateur de l'Autorité des marchés financiers, 17, place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02 - www.amf-france.org